



L'Opération « visage pâle » a débuté

Ce matin, le délégué zonal CRS Nord, Denis HURTH a rencontré en audience Monsieur Benoit POTERRIE, Député LREM de la 8ème circonscription du Pas-de-Calais.

A la demande de notre organisation, une revalorisation de l'indemnité journalière d'absence temporaire avait été acceptée en 2016 par Mr CAZENEUVE.

L'engagement avait été pris de ne pas la fiscaliser.

A priori, le nouveau gouvernement ne l'entend pas de cette oreille.

Une annonce a été faite par notre ministère selon laquelle cette indemnité d'absence (de nos familles plus de 200 jours par an et datant de 1961 !) serait désormais soumise à différents prélèvements dès le 01 janvier 2018.

De qui se moque-t-on ?

Les CRS sont sur la brèche depuis les attentats du 7 janvier 2015 sans jamais sourciller et ont toujours fait preuve d'une totale loyauté à l'égard des pouvoirs exécutifs successifs au prix de sacrifices personnels incommensurables.

Les missions s'enchaînent sans jamais voir le bout du tunnel. Non seulement nous ne travaillons pas dans le respect de la réglementation Européenne en ce qui concerne les horaires, ce qui est tout à fait inacceptable,

mais en plus le gouvernement nous propose, avec cette mise en œuvre, de voir nos indemnités de déplacement payées avec un retard de 2 voire 3 mois.

Attention, le mouvement risque encore de s'amplifier si le gouvernement continue dans son mutisme.

L'UNSA Police demande à Mr le député, Benoit POTERRIE, de mobiliser autour de lui d'autres parlementaires et de porter nos revendications auprès du ministère voire de Matignon. Il faut en effet rapidement trouver une sortie de crise afin de calmer nos hommes et éviter que le malaise ne se généralise dans toute la Police Nationale.

Bureau Zonal Nord